

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2025-3034		
OBJET	Recommander au conseil de nommer le bois situé au 1800, boulevard de Lisbonne sur les lots 1 061 943, 1 061 944 et 1 061 947 du cadastre du Québec «Bois de l'Île Locas»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2025-1305 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 19-Marc-Aurèle-Fortin Date CE souhaitée : 2025-07-02 Date CM souhaitée : 2025-07-08				
<p>Actions : TOPONYMIE</p> <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2025-15</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Requérant(s) Mme Geneviève Bédard </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté </td> </tr> </table> <p>Adresse(s) 1800, boulevard de Lisbonne</p> <p>Lot(s) 1 061 943 1 061 944 1 061 947</p>			Requérant(s) Mme Geneviève Bédard	Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
Requérant(s) Mme Geneviève Bédard	Représentant(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le comité de toponymie a pris connaissance de la proposition de nommer le bois situé au 1800, boulevard de Lisbonne sur les lots 1 061 943, 1 061 944 et 1 061 947 du cadastre du Québec « Bois de l'Île Locas ».</p> <p>Ce bois d'intérêt municipal est une propriété de la Ville de Laval. Il couvre une superficie de 13,72 hectares, soit l'entièreté de l'île Locas. Il est niché au coeur du refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles, dans le secteur de Fabreville, à Laval.</p> <p>Cette île est la propriété de la famille Locas de 1919 à 1963, d'où son nom, officialisé par la Commission de géographie en 1968. La Ville de Laval fait l'acquisition de l'île en 2022.</p> <p>Le nom d'usage du bois provient du fait qu'il se trouve sur l'île Locas.</p>				
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>				

